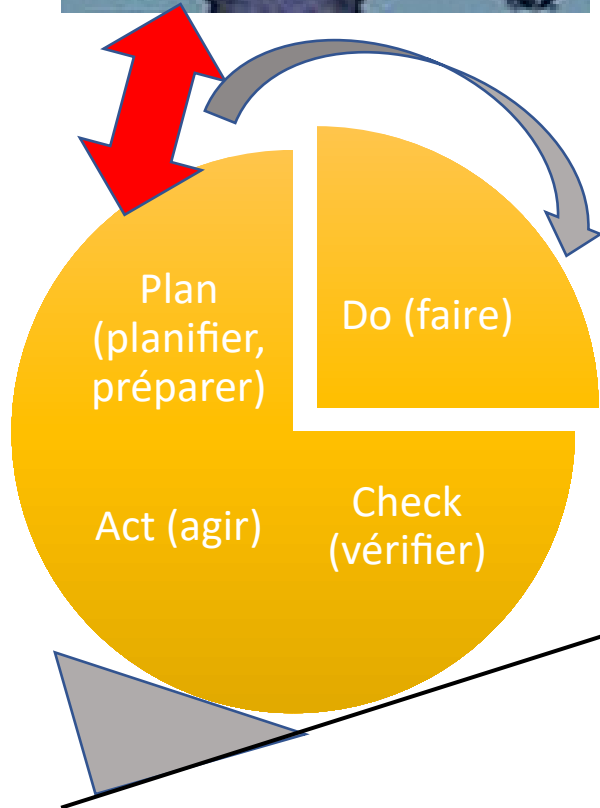
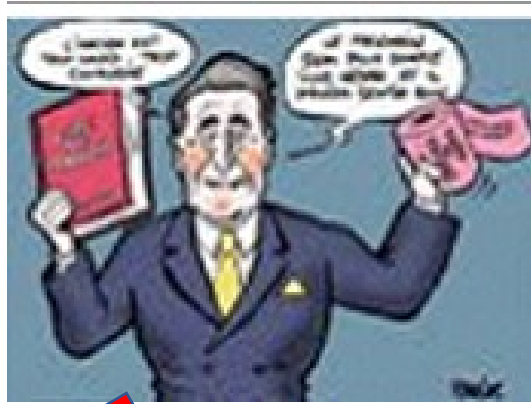




# Souris je t'explique

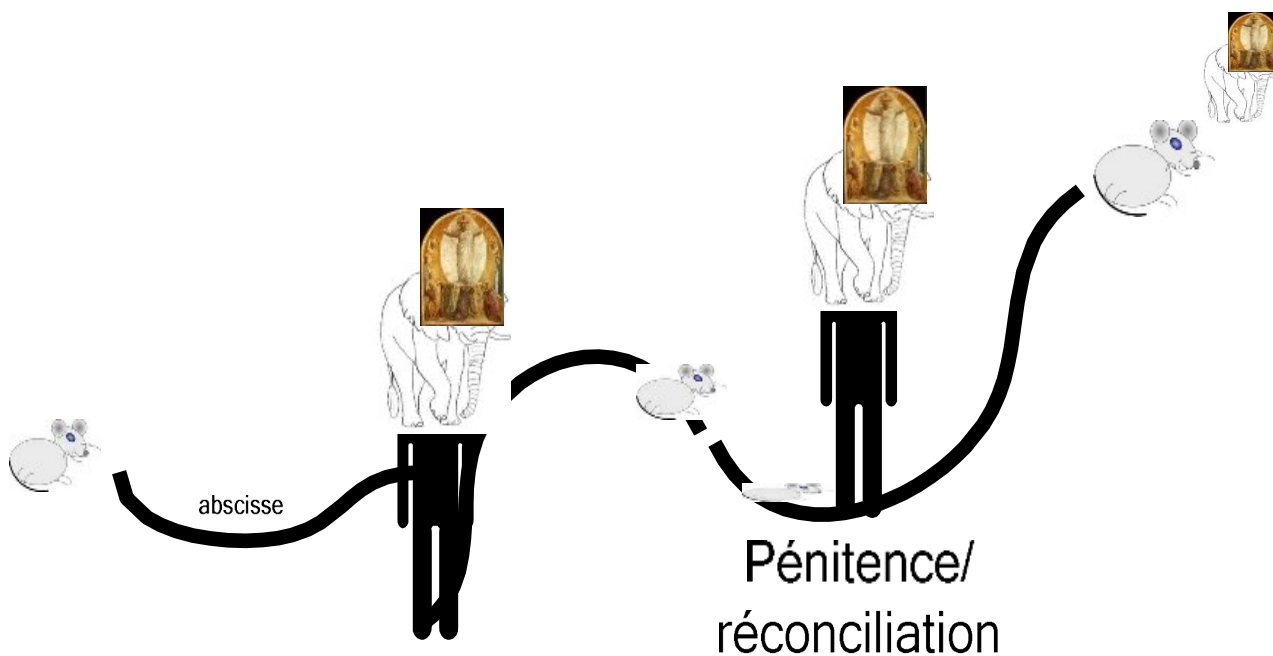
Trêve des confesseurs



## Acte de contrition

Mon Dieu,  
j'ai un très grand regret de vous avoir offensé  
parce que vous êtes infiniment bon, infiniment  
aimable,  
et que le péché vous déplaît.  
Je prends la ferme résolution,  
avec le secours de votre sainte grâce,  
de ne plus vous offenser et de faire pénitence.



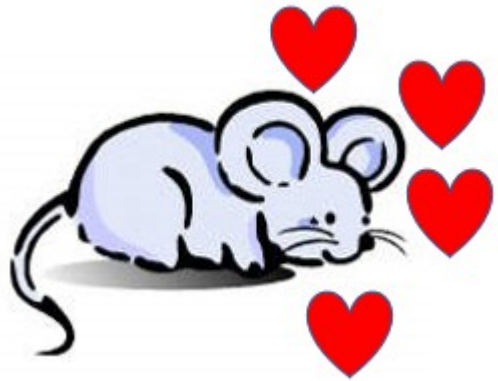


## Absolution

Acte par lequel le prêtre « délie » (absolvere signifie « délier », « dénouer ») un pénitent de ses péchés, au nom de Dieu. C'est l'application du pouvoir conféré par le Christ à saint Pierre : « Quoi que tu lies sur la terre, ce sera tenu dans les cieux pour lié, et quoi que tu délies sur la terre, ce sera tenu dans les cieux pour délié » (Mt 16, 19), et donné aux apôtres le jour de la Résurrection : « Recevez l'Esprit Saint. Ceux à qui vous remettrez les péchés, ils leur seront remis ; ceux à qui vous les retiendrez, ils leur seront retenus » (Jn 20, 22-23).

La formule d'absolution est la suivante :

« Que Dieu notre Père vous montre sa miséricorde !  
Par la mort et la Résurrection de son Fils,  
il a réconcilié le monde avec lui et il a envoyé l'Esprit Saint pour  
la rémission des péchés ;  
par le ministère de l'Église,  
qu'il vous donne le pardon et la paix !  
Et moi, au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, je vous  
pardonne tous vos péchés. »





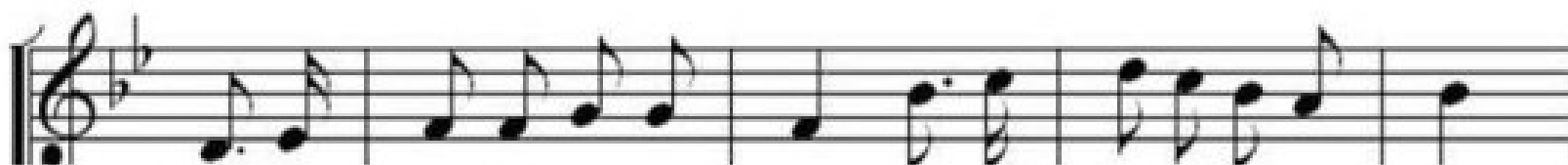
Je suis une petite souris à la langue bien à l'aise



Qui aime bien Jésus-Christ et les expressions françaises



Si vous voulez mots donner je saurais m'en régaler



Chez moi pas d'ascèse en sainteté chez moi pas d'ascèse !

La vie s'en charge assez !

